BAPTÊME OFFICIEL DE LA RUE DENISE BINDSCHEDLER-ROBERT

VENDREDI 10 JUILLET 2020



Madame la Présidente du Conseil de ville, chère Elisabeth,

Messieurs Bindschedler,

Mesdames, Messieurs les représentant-e-s du Conseil de la paroisse Catholique-chrétienne Mesdames, Messieurs les représentants des médias,

Chers collègues du Conseil municipal, Monsieur le Chancelier,

Au nom du Conseil municipal de Saint-Imier, je vous souhaite une cordiale bienvenue à l'occasion de cette cérémonie organisée en l'honneur de Madame Denise Bindschedler-Robert.

Je suis particulièrement heureux de pouvoir accueillir en ce jour ses deux fils, MM. Rudolf et Georges Bindschedler qui nous font l'honneur de leur présence pour cet hommage le jour des 100 ans de la naissance de leur maman à Saint-Imier. Leur sœur, Mme Catherine Kull-Bindschedler s'est excusée en raison de vacances en famille planifiées de longue date.

S'ils n'ont jamais vécu à Saint-Imier, j'ai eu le plaisir de m'entretenir avec M. Rudolf Bindschedler qui m'a relaté qu'il conservait beaucoup de bons souvenirs de notre petite ville, notamment à l'occasion de leurs vacances chez leur grand-maman, Mme Marcelle Robert-César, fille du célèbre curé Pierre César, et qui habitait jadis à la rue de la Cure 13.

Je suis très heureux, Messieurs, que vous ayez pu faire le déplacement depuis Muri bei Bern afin d'honorer la mémoire d'une grande Dame dont nous avons eu beaucoup de plaisir à découvrir le parcours exceptionnel et vraisemblablement trop méconnu ici, sur les terres de son enfance!

Baptiser une rue est toujours un magnifique moment dans la vie d'une commune, d'autant plus lorsque cette rue mène sur le Mont-Soleil par son funiculaire, sommet emblématique et reconnu loin à la ronde pour ses énergies renouvelables et ses pâturages boisés jonchés de jonquilles au printemps.

A ce jour, aucune rue de Saint-Imier consacre une personnalité féminine, à l'exception de la bien aimée Reine Berthe de Bourgogne, confondue qui plus est par erreur avec la comtesse Berthe de Granges selon toute vraisemblance. Pour l'exécutif imérien, il était temps de remédier à ce manquement et de donner une place dans l'espace public aux femmes qui ont marqué et continuent de marquer l'histoire et le tempérament de notre cité. Depuis cette année et par la pose symbolique de cette première plaque de rue conjuguée au féminin, la ville de Saint-Imier souhaite s'engager avec conviction afin d'augmenter la visibilité de la gent féminine. Elles sont en effet plusieurs, comme votre maman, à mériter pleinement d'être mises en lumière.

Nous espérons ainsi faire ou refaire découvrir des Imériennes qui ont forgé le caractère de notre petite ville où l'ont véhiculé à travers toutes les époques au-delà de nos vallées et de nos montagnes.

BAPTÊME OFFICIEL DE LA RUE DENISE BINDSCHEDLER-ROBERT



VENDREDI 10 JUILLET 2020

Le centième anniversaire de la naissance de Madame Denise Bindschedler-Robert constitue une magnifique opportunité pour débuter et affirmer cet engagement.

Denise Bindschedler-Robert vient rejoindre la liste des illustres personnalités que sont Auguste Agassiz, Ernest Francillon, Paul Charmillot, Jacques David, Pierre Alin ou encore Pierre Jolissaint. Tous ces anciens citoyens ont un point commun! Ils ont forgé à leur manière l'histoire et le caractère de notre bourgade.

Un proverbe dit que : « quand on est au milieu des roses, on en prend le parfum ». Dans quelques minutes, l'actuelle rue des Roses concèdera toute son essence à la rue Denise Bindschedler-Robert.

Patience encore toutefois! Avant de dévoiler la plaque qui marquera officiellement ce baptême, je souhaite passer la parole à mon collègue Corentin Jeanneret, conseiller municipal, pour retracer le parcours d'exception et les étapes de vie de Mme Denise Bindschedler-Robert.

Sans faire appel à la magie qui l'anime dans la série de films Harry Potter, je souhaite conclure en me permettant de citer la jeune actrice Emma Watson :

« Les hommes et les femmes devraient avoir tous deux le droit d'être sensibles. Les hommes et les femmes devraient avoir tous deux le droit d'être forts. Il est temps de considérer le genre comme un spectre et non plus comme deux idéaux opposés. »

Merci de votre attention!

Patrick Tanner, maire de Saint-Imier